

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session plénière du 26 juin 2020

Rapport 04-005 – Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2020

Intervention d'Yves SALANAVE PÉHÉ

Conseiller départemental de Cœur de Béarn

Au nom du groupe de la gauche départementale

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Pour la première fois de ce mandat, nous allons voter une décision modificative, en l'occurrence celle-ci qui est majeure. Vous me connaissez, je ne peux pas m'empêcher de recourir à une image un peu surréaliste. Par les temps qui courent où l'on évolue en pleine absurdité politique, cela ne dépareillera pas...

Figurez-vous qu'en commission d'appels d'offres - peu propice en général aux grandes envolées métaphoriques - notre Président Marc Cabane a invité les commissaires à réfléchir à un concept qui nous avait été présenté par un agent départemental au détour d'un dossier très technique par ailleurs, celui d'anode sacrificielle. Au passage, je salue ce président qui ne rate pas une occasion de donner la possibilité aux membres de cette austère commission de s'enrichir intellectuellement. C'est d'ailleurs pour cela que nous y allons volontiers de bonne grâce sachant que l'on en sortira grandis. C'est probablement la raison pour laquelle la question du quorum ne se pose jamais...Qu'il en soit ici officiellement remercié.

Mais revenons à ce drôle d'objet. Bigre. L'anode sacrificielle. Qu'ey aco ? Même André Arribes - pourtant bon élève il y a longtemps en cours de chimie qu'il était le seul à suivre assidûment - a dressé l'oreille. Il croyait pourtant avoir bien intégré le principe de l'électrolyse de l'eau avec une anode et une cathode qui se partageaient chacune de son côté oxygène et hydrogène, mais là, il se grattait la tête... Oui, oui, je vous assure qu'on arrive à le voir, même par la voie numérique ! En plus, mes fourbes collègues m'ont mis au défi de le replacer dans mon intervention...

Président Lasserre, j'ai suivi votre conseil d'il y a peu. Je suis allé voir sur Wikipédia (vous m'avez soufflé à l'oreille que vous étiez un adepte !). La définition est la suivante : « Une anode sacrificielle est une anode qui permet par son oxydation la circulation du courant. Conçue et choisie pour avoir un potentiel électrochimique

plus négatif que le métal de la structure à protéger afin que la protection cathodique soit efficace la surface à protéger soit polarisée. »

Et là, je me suis dit : c'est exactement cela ! Une fois de plus, l'intuition de Marc a payé. Nous allons être aujourd'hui politiquement votre anode sacrificielle ! Pourquoi ?

D'abord, (et là je redeviens sérieux), cette décision modificative est nécessaire. Cette crise sanitaire qui fera qu'il y aura désormais un « avant » et un « après » est un recalage décisif, un reformatage structurel, un big bang dans les finances de nos collectivités. Le nier serait idiot voire criminel... Au moins à court et moyen terme ! L'effet ciseau que nous avons tous perçu, plutôt sournois et progressif ces dernières années, s'est accéléré brutalement. La réduction de nos recettes et de nos dépenses de fonctionnement connaissent là des dérivées exponentielles à l'évidence.

La réduction des DMTO et probablement de toutes les contributions de l'Etat à venir vont être vertigineuses. Même si des lignes de crédit qui paraissent abyssales de l'Etat et de l'Europe vont amortir à court terme les chocs, le retour de l'économie réelle sera rude. Pas besoin d'être Keynes pour le prédire. Les finances de l'Etat vont sortir de cet épisode dans un tel état de déshérence que les mécanismes de péréquation horizontales auxquels nous étions habitués vont voler en éclat tellement les ordres de grandeur n'ont rien à voir...

Ensuite, faisons collectivement preuve d'humilité.

Votre serviteur le premier. Mon discours lors de la discussion du BP a quelque chose de décalé voire de suranné. Déjà. Les choses vont vite ! Nous tablions sur une augmentation tendancielle des DMTO qui auraient pu servir à des politiques sociales pourtant nécessaires afin d'éviter le naufrage dans certains quartiers et campagnes où le tissu social se déchire. Je le concède volontiers ici. Mais les réalités financières ne pèseront pas lourd là non plus devant le naufrage social auquel nous pourrions servir au mieux de sentinelles impuissantes bien que conscientes.

Vous aussi, vous nous servez des éléments tendant à penser que, grâce à votre gestion prudentielle, on s'en sort finalement pas mal au prix quand même d'un bond de l'emprunt. Vous reproduisez le raisonnement de l'Etat et celui, finalement de toutes les collectivités publiques. A court terme, il n'y a pas d'autre option... Mais où va-t-on tous ensemble ?

J'avais commencé de manière légère, je suis désolé de nous ramener tous au principe de réalité. Un nouveau paradigme nous attend...

En économie, on a coutume de dire qu'un système génère une crise lorsqu'il a besoin de changer d'équilibre. Nous sommes donc dans une crise structurelle, qui est en mesure de provoquer des transformations dans nos comportements, nous en avons encore la preuve aujourd'hui, mais aussi dans la vision que nous devons avoir à long terme, tant les effets de cette crise sont à venir. Les tendances que nous connaissions n'existent plus, nous devons désormais composer avec l'imprédictibilité des données, des modèles économiques que nous avons connus et qui permettaient des orientations politiques ambitieuses.

La prévision qui est faite d'une baisse de 40 millions des DMTO paraît mesurée et nous sommes d'accord avec cette prévision car le ralentissement de l'économie ne sera pas rattrapé dans un laps de temps court : la crise sera sans doute plus douce dans notre pays que dans d'autres mais ses effets pourraient être plus diffus, plus allongés que dans d'autres pays.

Vous vous en êtes aperçus sur les différents dossiers de cette session, nous sommes une opposition constructive. Il ne s'agit pas pour nous de distribuer des bons et des mauvais points, mais plutôt de faire preuve de responsabilités. Ce fût le sens du discours d'Henri Etcheto à l'ouverture de cette session et c'est notre état d'esprit depuis le début de cette mandature.

Les actions qui sont présentées, pour lesquelles nous pouvons avoir des priorités différentes, témoignent de la vivacité des politiques départementales et de la pertinence de notre échelon. De ce fait, j'exprime, au nom du groupe de gauche, une vive inquiétude quant à la réforme de la fiscalité locale telle qu'elle était prévue dans l'esprit du Gouvernement, avant la crise sanitaire. Son maintien mettrait un terme à l'autogestion de la collectivité et après l'humiliation du Pacte de Cahors, nous ne devons pas tendre l'autre joue.

Nous comptons sur vous, Monsieur le Président, pour défendre dans les instances nationales, l'autonomie fiscale du Département.

Nous voterons donc cette Décision Modificative, parce qu'elle va dans le sens de la sortie de crise et du nouveau paradigme qui se dessine.

Je vous remercie.